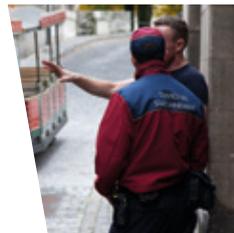


OPTIMISEZ VOTRE POLITIQUE DU STATIONNEMENT : DES SOLUTIONS SUR MESURE POUR VOTRE COMMUNE



GESTION DU STATIONNEMENT DES ENJEUX MULTIPLES POUR LES COMMUNES

A Genève, comme dans d'autres agglomérations suisses, le stationnement focalise le débat politique et citoyen sur les problématiques de mobilité. Les communes doivent de plus en plus souvent mener des politiques actives de gestion du stationnement, avec des objectifs concrets visant à une meilleure qualité de vie, au respect de l'environnement et à la promotion de l'économie :

- espace public: récupérer de l'espace public et le redistribuer à d'autres usages que le stationnement;
- habitants: améliorer les possibilités de stationnement des habitants dans leurs quartiers;
- pendulaires: maîtriser le stationnement pendulaire et encourager le transfert modal;
- visiteurs: garantir l'accessibilité aux services, aux commerces et aux activités de loisirs;
- cyclistes: développer une offre de stationnement pour vélos répondant à l'augmentation de la demande et aux changements d'usages (nouveaux types de véhicule, nouveaux besoins en matière de sécurité et de modes de paiement);
- motocyclistes: maîtriser l'offre de stationnement pour motos afin de protéger l'environnement, d'améliorer la qualité de l'espace public et d'accroître la sécurité;
- autres usagers: mieux répondre à la demande de stationnement des personnes à mobilité réduite, véhicules de livraison, autocars, taxis, etc.

Dans ce contexte, ce document a pour objectif de présenter aux autorités communales les services et outils pratiques que la Fondation des Parkings peut mettre à leur disposition.

Nous espérons qu'il contribuera utilement à la conception et la mise en œuvre de leurs politiques du stationnement, que ce soit sur la voie publique ou dans les parkings.



Damien Zuber
Directeur général

LA FONDATION DES PARKINGS UNE EXPERTISE RECONNUE À VOTRE SERVICE

La Fondation des Parkings (FP) est un établissement public autonome fournissant des services en matière de stationnement tant à des clients publics que privés. Principal opérateur en Suisse, la FP est reconnue pour son haut niveau de services.

Sa vision globale des enjeux de la mobilité et son expertise en matière de stationnement lui permettent d'agir avec professionnalisme, intégrité et qualité au niveau local. Son ambition: apporter aux communes des solutions innovantes et efficaces pour répondre à l'évolution de leurs besoins, et ce dans tous les domaines du stationnement.



GESTION ET VENTE DE DROITS DE STATIONNEMENT

Pour répondre aux demandes à la fois des habitants, des visiteurs et des entreprises, la FP peut accompagner les autorités dans l'introduction de zones à macarons ainsi que dans l'installation et la gestion d'horodateurs et/ou du paiement du stationnement horaire par mobile.



CONTRÔLE DU STATIONNEMENT

La FP est à même d'assurer le contrôle du stationnement sur le territoire communal, que ce soit sur la voie publique, dans des parkings – extérieurs ou en ouvrage – ou des vélostations.

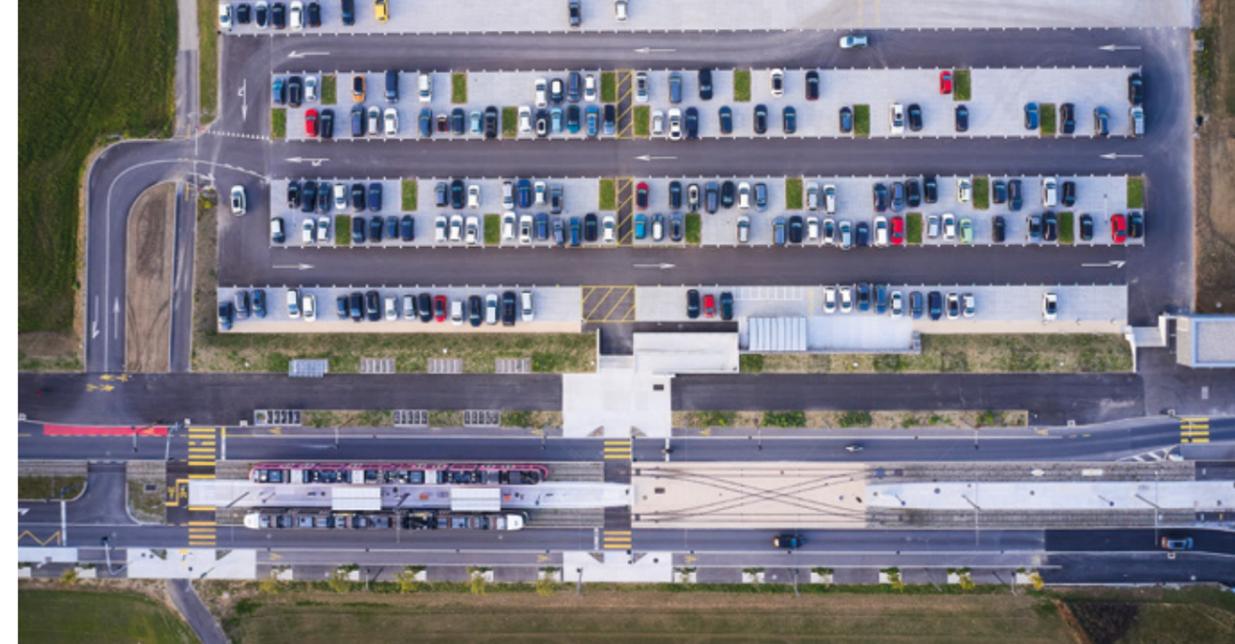
EXPLOITATION DE PARKINGS

Parkings extérieurs

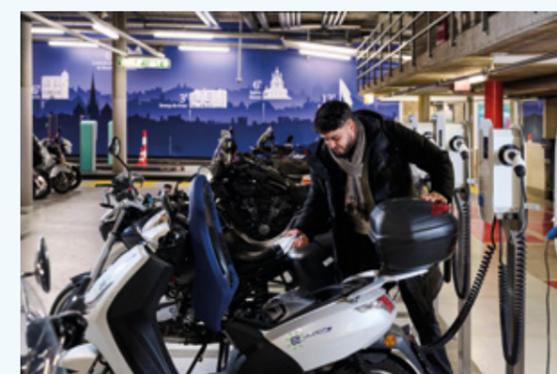
Qu'il s'agisse de parkings de centres sportifs ou de parkings dans les écoles, la FP peut mettre en place des modalités d'accès pour les ayants droit et des systèmes de paiement simples à mettre en oeuvre, sans nécessité d'installations coûteuses.

Parkings en ouvrage

Comment gérer de façon plus rationnelle et plus rentable les parkings communaux tout en répondant aux besoins des clients et aux enjeux environnementaux? Les solutions sont nombreuses: qu'il s'agisse de convertir les places attribuées en places non attribuées, grâce au mécanisme éprouvé de la mutualisation, de créer des places



pour motos et vélos, d'installer des bornes de recharge électrique, de pratiquer une tarification différenciée selon les usagers ou encore de mettre en place des tarifs réduits aux heures creuses. La FP peut assister les autorités et leur administration à tous les niveaux, du conseil sur les bonnes pratiques et les dernières tendances en matière de gestion du stationnement jusqu'à l'exploitation complète des ouvrages.



Vélostations

Favoriser le développement de la mobilité douce sur le long terme implique de mettre en place des infrastructures de stationnement répondant aux nouveaux besoins en matière d'espace disponible et de sécurité, en particulier pour les vélos électriques et les vélos-cargo de tous types.

Offrir aux usagers une vélostation sécurisée nécessite un système de gestion des accès. Pour ce faire, la FP propose une solution simple: velocity.ch. Ce système de paiement et d'accès développé par la FP en 2018 équipe désormais une cinquantaine de vélostations dans toute la Suisse. Prêt à l'emploi, il permet de proposer des prestations variées aux usagers ainsi qu'une tarification spécifique pour chaque vélostation. Les cyclistes, eux, payent le temps de stationnement désiré par carte bancaire, carte PostFinance ou Twint et accèdent aux vélostations via leur SwissPass ou par lecture d'un QR-code.

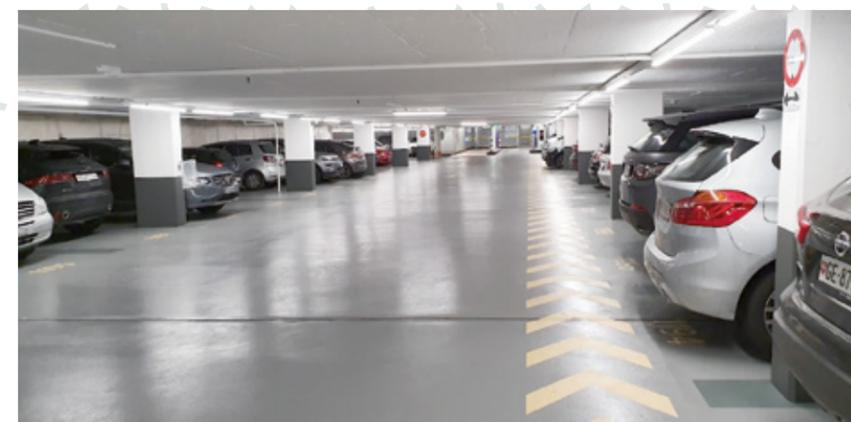


ÉLECTROMOBILITÉ

Pour une collectivité publique, la participation au développement de l'électromobilité passe nécessairement par la mise à disposition d'infrastructures de charge dans ses parcs de stationnement. Dès lors, de nombreuses questions se posent aux autorités : quelles solutions adopter pour garantir l'autonomie de la commune en matière de choix techniques ? Quel type de recharge choisir afin d'optimiser l'utilisation de la puissance électrique disponible dans les parkings ? Comment réguler la demande pour s'assurer que les usagers puissent trouver en tout temps un point de recharge disponible ? Quel prix fixer pour la recharge et via quel moyen de paiement... ? Spécialiste dans ce domaine, avec quelque 400 points de recharge installés dans l'ensemble de ses parkings, la FP peut accompagner les responsables communaux à chaque étape de leurs projets.



- Parking de Plainpalais avant rénovation
- ↳ Parking de Plainpalais après rénovation



CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'OUVRAGES

La FP est à même de financer et construire tout parking planifié par une commune sur son territoire, par le biais d'un droit distinct et permanent (DDP). Elle peut également intervenir sur la base d'un mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage, notamment lors de rénovations ou de changements d'affectation de parkings existants.

Dans les projets de construction de nouveaux logements et zones d'activités, les besoins en stationnement des futurs habitants et visiteurs sont généralement définis dans les plans localisés de quartier (PLQ) correspondants. Dans ces contextes souvent complexes, la FP propose des solutions d'ouvrages entièrement mutualisés, avec un usage mixte privé-public, ce qui optimise leur occupation, évite de devoir développer plusieurs offres de parking distinctes et permet donc une réduction sensible des coûts de construction et d'exploitation.



Carte des parkings et vélostations sous gestion



- Parkings publics
- Parkings privés (reserves aux ayants droit)
- Parkings P+R
- Vélostations

SERVICES NUMÉRIQUES

La dématérialisation des modes de paiement et des autorisations de stationner est devenue un élément central de la gestion du stationnement, que ce soit dans les parkings ou sur la voie publique. La FP est pionnière en la matière avec l'introduction, dès 2015, du paiement du stationnement par téléphone sur la voie publique en ville de Genève.

multipark.ch



Elle propose aujourd'hui de nombreux services dématérialisés innovants, pratiques et efficaces, tant pour la voie publique que pour les parcs de stationnement :

- paiement du stationnement horaire et journalier sur la voie publique par mobile (gepark.ch, multipark.ch);
- horodateurs connectés sans ticket;
- accès et tarifications différenciés en ouvrage via la reconnaissance de plaques;
- comptage et guidage à la place;
- système de paiement à distance et d'accès aux vélostations (velocity.ch);
- centralisation des droits de stationnement courte et longue durée;
- gestion centralisée des tarifs.

La FP attache une grande importance à la protection des données qui lui sont confiées. Elle veille à les traiter dans le respect des réglementations en vigueur.



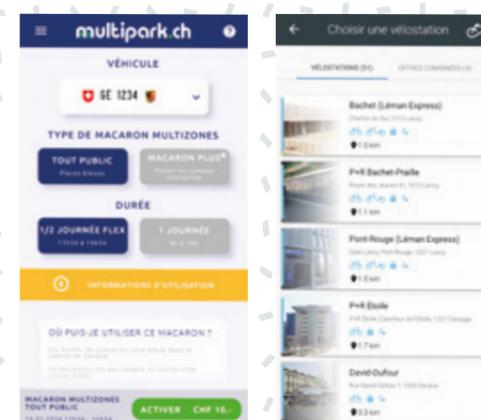
Services dématérialisés – quels avantages ?

La dématérialisation des modes de paiement et des droits de stationnement présente de nombreux avantages, tant pour les usagers que pour les gestionnaires du stationnement.

- Services accessibles 24h/24, 7j/7
- Canaux de vente et moyens de paiement diversifiés
- Plus besoin de monnaie grâce aux paiements électroniques
- Plus besoin d'apposer des tickets papier sur son véhicule
- Accès sans carte dans les parkings équipés du système de lecture des plaques
- Accès instantané aux vélostations
- Moins de documents papier et autres supports imprimés
- Recherche, partage et analyse des informations simplifiés
- Possibilité de déléguer la délivrance de droits d'accès à des tiers (hôtels, loueurs, etc.)
- Automatisation d'une partie du contrôle du stationnement
- Cartographie et inventaire des places de stationnement

Pour les usagers

Pour les gestionnaires



| | | |
|---------------|---|--|
| VOIE PUBLIQUE | <p>Gestion et vente de droits de stationnement courte et longue durée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Macarons de stationnement annuels • Macarons de stationnement journaliers dématérialisés (multipark.ch) • Paiement horaire du stationnement par téléphone (gepark.ch) • Installation et gestion d'horodateurs connectés • Collecte et traitement des espèces • Support technique aux utilisateurs | <p>Contrôle du stationnement sur la voie publique et/ou sur fonds privés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Applications pour le contrôle, la gestion des amendes et des avis de plainte • Matériel pour le contrôle • Personnel de terrain • Service de secrétariat • Véhicules <i>Scan Car</i> |
| | <p>Exploitation de parkings</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseil et accompagnement dans la mise en œuvre et l'exploitation de parkings • Téléopération – vidéosurveillance 24h/24, 7j/7 • Maintenance technique • Collecte et traitement des espèces • Interventions et rondes sur site • Contrôle du stationnement • Patrouilles de sécurité • Nettoyage et contrôle qualité • Gestion administrative et financière • Système de paiement et d'accès aux vélostations (velocity.ch) | <p>Construction, rénovation et transformation d'ouvrages</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseils: dimensionnement, conception optimisée des parkings, équipements, choix techniques • Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction et l'aménagement des parkings: <ul style="list-style-type: none"> – Analyse des besoins – Etudes – Cahier des charges – Appels d'offres – Pilotage des mandataires en phases projet et travaux |
| PARKINGS | | |

De nombreuses communes genevoises font appel aux services de la FP, que ce soit en matière de stationnement sur la voie publique ou en ouvrage:

| Commune | Gestion et vente de droits de stationnement courte et longue durée (macarons annuels, horodateurs, paiement par mobile) | Contrôle du stationnement sur la voie publique et /ou sur fonds privés | Exploitation de parkings Construction, rénovation et transformation d'ouvrages |
|-----------------|---|--|---|
| Ville de Genève | x | x | x |
| Bardonnex | x | | |
| Bernex | x | | x |
| Carouge | x | x | x |
| Chêne-Bougeries | x | | |
| Chêne-Bourg | x | | x |
| Cologny | x | | |
| Confignon | x | | |
| Corsier | x | | |
| Grand-Saconnex | x | | |
| Hermance | x | | |
| Jussy | x | | |
| Lancy | x | | x |
| Meyrin | x | | x |
| Onex | x | | x |
| Plan-les-Ouates | x | | x |
| Puplinge | x | | |
| Satigny | | x | |
| Thônex | x | | |
| Vernier | x | | |
| Versoix | x | x | x |

En Suisse romande, deux collectivités publiques utilisent les solutions de centralisation des droits de stationnement et de gestion centralisée des tarifs développées par la FP, ce qui leur a permis de simplifier la vente et le contrôle de ces droits sur leur territoire.

LA FONDATION DES PARKINGS EN CHIFFRES *

- **29'000** macarons annuels pour les habitants et les entreprises
- **97'000** macarons journaliers multizones tout public***
- **218'000** macarons journaliers multizones professionnels***
- **49'000** places de stationnement sous gestion sur la voie publique
- **5** opérateurs de paiement par téléphone

- **220** parkings et vélostations sous gestion
- **31'000** places pour voitures
- **2'500** places pour motos
- **8'400** places pour vélos
- **400** points de recharge pour véhicules électriques
- **21** parkings P+R
- **18'000** abonnés
- **120** places mobility
- **6** prix d'excellence européen ESPA** pour ses parkings

- **193** collaborateurs
- **Un service à la clientèle** ouvert du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h30.
- **Une assistance technique** pour les usagers des parkings 24h/24, 365 jours par an.

* Au 31.12.2023
** European Standard Parking Award
*** Activés annuellement

Faire appel à la Fondation des Parkings – Quels avantages ?

- Mission de service public allée à une véritable indépendance d'action
- N° 1 des opérateurs de stationnement en Suisse
- Spécialiste des points de recharge pour véhicules électriques
- Seul opérateur à proposer 5 applications de paiement par téléphone
- Seul organisme autorisé à GE pour les macarons et le contrôle du stationnement
- 1^{er} opérateur de *scan cars* en Suisse
- Opérateur majeur dans le domaine des vélostations

VOS INTERLOCUTEURS POUR UNE 1^{ÈRE} PRISE DE CONTACT

M. Damien Zuber
Directeur Général
d.zuber@fondation-parkings.ch
+41 22 827 44 91

Mme Hélène Juric
Chargée de clientèle institutionnelle
h.juric@fondation-parkings.ch
+41 22 827 44 58
+41 79 801 75 78





**FONDATION
DES
PARKINGS**

Carrefour de l'Etoile 1
Case Postale 1775
1211 Genève 26

admin@fondation-parkings.ch
www.geneve-parking.ch
+41 22 827 44 90